



Martell & Co
Pernod Ricard



Capacités techniques et financières

Pièce joint N° 47 du CERFA N° 15964*03

MARTELL & CO, projet d'extension du site de Lignères

VALIDATION

REDACTEUR(S)	FONCTION(S) / QUALITE(S) / QUALIFICATION(S)	DATE DE REDACTION
Océane MARTY	Ingénieure Environnement APAVE EXPLOITATION FRANCE Agence d'Artigues	Novembre 2024
VERIFICATEUR(S)	FONCTION(S) / QUALITE(S) / QUALIFICATION(S)	DATE DE VERIFICATION
Gilles DANÉ	Ingénieur Environnement APAVE EXPLOITATION FRANCE Agence d'Artigues	Novembre 2024
APPROBATEUR(S)	FONCTION(S) / QUALITE(S) / QUALIFICATION(S)	DATE D'APPROBATION
Marie PERRIN	Responsable Environnement MARTELL Rouillac	Novembre 2024

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

VERSION	DATE	OBJET DE LA MODIFICATION
0	Novembre 2024	Création du document

1 CONTEXTE DE LA DEMANDE :

Fondée par Jean Martell en 1715, la Maison Martell, la plus ancienne des grandes Maisons de cognac, est reconnue dans le monde entier pour la finesse et l'élégance de ses cognacs, résultat d'un savoir-faire transmis depuis neuf générations. Pour produire ses cognacs, l'entreprise MARTELL & Co exploite 7 sites de production répartis sur les secteurs de Cognac et de Rouillac pour réaliser l'ensemble de ses activités. De l'étape de vinification à l'expédition des caisses produites en passant par la distillation, le vieillissement, l'assemblage, plus de 500 collaborateurs travaillent dans le respect des règles liées à la Qualité, la Sécurité et l'Environnement. Dans le cadre du déploiement de ses activités sur son site de Lignères classé SEVESO seuil haut, l'entreprise Martell a établi son plan directeur sur 10 ans et prévoit :

- L'intégration de la parcelles ZW5 dans son périmètre d'exploitation,
- Des modifications dans le chai N°6,
- Des modifications dans le chai N°7,
- La construction d'une nouvelle unité d'eau osmosée,
- La construction des 8 chais barriques et tonneaux,
- La construction de 3 chais intégrant des cuves inox,
- La construction d'un quai de dépotage de 10 emplacements,
- La construction d'un nouveau local de charge,
- Une hausse de sa consommation d'eau de concession de 10 000 m³, soit 25 000 m³ contre 15 000 m³ actuellement autorisés.

2 CAPACITES TECHNIQUES :

Martell assure l'exploitation de ses 7 sites conformément aux prescriptions réglementaires qui sont applicables sur chacun d'eux. Des directions assurent l'exploitation de nos sites de la vinification à l'embouteillage. La Direction industrielle assure en particulier les compétences techniques de nos installations ainsi que la sécurité de nos sites.

La Direction industrielle s'appuie sur des équipes spécialisées permettant de garantir l'exploitation des sites en toute sécurité et de manière pérenne grâce à plusieurs départements :

2.1 DEPARTEMENT TECHNIQUE

- Un bureau d'étude interne dédié à la gestion des nouveaux projets Martell. Les chefs de projet assurent au quotidien le lien entre les clients internes MARTELL, les fonctions supports et la maîtrise d'œuvre. En parallèle ils s'assurent du respect du programme, du budget et du planning. Ils assurent également de la bonne application des procédures de sécurité applicables aux entreprises extérieures et du respect des règles en matière d'environnement et de sécurité industrielle.
- Un service permettant d'assurer les opérations de maintenance des bâtiments et l'entretien des équipements avec le plan de maintenance préventive des sites. Le service assure le suivi, le contrôle et l'exécution des contrats d'exploitation technique réalisés par des prestataires externes et prévoit les investissements à courts et moyens termes en lien avec les différents responsables des sites.
- Assure la conformité réglementaire des équipements et garantit leur fonctionnement en sécurité par les exploitants selon le plan de maintenance défini,

2.2 LE DEPARTEMENT RISK MANAGEMENT

Une équipe de gestion des risques industriels (Risks management) qui garantit la sureté du site au travers de son contrôle d'accès, sa vidéo-surveillance, ses clôtures. Elle garantit aussi la maîtrise du SGS sur le site SEVESO Seuil haut, la mise en application et la mise à jour du POI du site et la conformité réglementaire des installations de sécurité et de sureté des sites. Les équipes veillent au bon fonctionnement des équipements liés à la sureté et la sécurité des sites. Cette équipe complète son effectif en faisant appel à une entreprise de sécurité externe. La société est sous l'entière responsabilité de notre équipe interne qui impose les règles et procédures à suivre et à qui elle reporte.

Cette équipe assure une présence 24h/24 et 7jrs/7 sur le site de Lignères qui assure accueil, filtrage, surveillance et levée de doute. Un système d'astreinte est en place pour activer la prise en charge par notre personnel interne de tout incident.

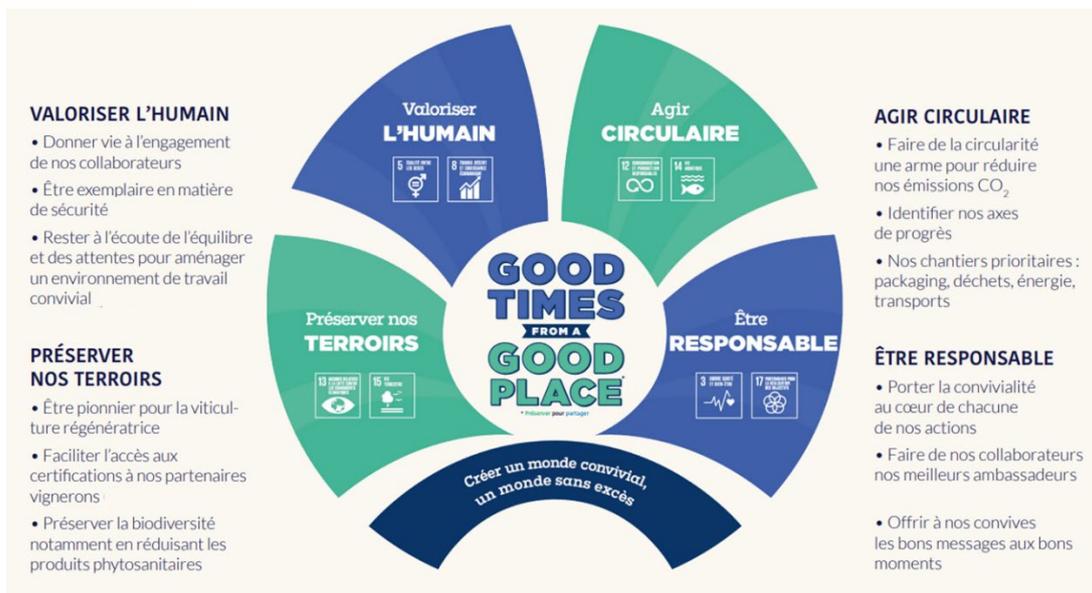
2.3 LE DEPARTEMENT QSE

L'équipe QSE a pour mission de :

- Garantir le bon fonctionnement des systèmes de management QSE et du maintien des certifications ISO 9001, 14001, 45001 et 22000.
- Déployer la feuille de route QHSE de pernod Ricard en s'assurant que les bonnes pratiques du groupe sont déployées sur les différents sites Martell
- Garantir la fiabilité et la mise en œuvre du document unique et de l'analyse environnementale, l'évaluation des risques Sécurité et Environnement et mise en place d'actions pour améliorer les pratiques.
- S'assurer de la bonne prise en compte de la réglementation applicable aux installations et activités Martell.

3 RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE

En parallèle, à l'échelle de la division Martell Mumm Perrier-Jouët, la Direction RSE déploie la feuille de route Pernod Ricard à horizon 2030 « Good Times from a Good Place », basée sur les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et s'engage pour un monde plus durable et responsable. Les quatre axes stratégiques orientent ainsi les actions des filiales du groupe. Chacune y répond en déployant des initiatives spécifiques aux enjeux de ses marchés, partenaires et terroirs. Martell Mumm Perrier-Jouët a ainsi identifié 12 champs d'action :



4 CAPACITES FINANCIERES :

L'entreprise MARTELL & Co définit annuellement des budgets dédiés au maintien en conformité des installations ainsi qu'à leur exploitation en sécurité.

Pour le site de Lignères, chaque année le budget dédié à la conformité règlementaire et à la gestion des risques industriels varie entre 1 et 2 millions d'euros. Il s'agit principalement de dépense d'investissement pour des nouvelles installations pour maîtriser ou réduire des risques industriels, le remplacement d'installations anciennes ainsi que de coûts de fonctionnement des contrôles règlementaires et de la maintenance des équipements.

Les capacités financières de l'entreprise lui permettent donc de mener à bien l'exploitation de ses installations et de faire face à ses responsabilités en matière de Sécurité et préservation de l'Environnement.

Les données des derniers bilans comptables de l'entreprise sont disponibles ci-dessous :

K€	FY22	FY23	FY24
Chiffre affaire	858 632	873 880	756 381
Résultat d'Exploitation	466 493	500 213	350 396
Capitaux propres	2 862 020	3 241 430	3 515 338

Année FY (N) : du 1/07/N-1 au 30/06/N